

Image not found or type unknown



## Succession et compte en banque

Par **sbailly**, le **19/07/2009** à **11:09**

Bonjour,

j'ai appris récemment que mon père est décédé il y a 4 ans,  
j'ai réussi à joindre sa compagne qui d'une part a gardé les cendres de mon père à son domicile alors que nous avons un caveau de famille et qui m'a laissé comprendre qu'il restait à mon père un compte en banque avec un peu d'argent dessus.  
Comment faire pour pouvoir récupérer cet argent quelle ne veut pas me donner...ni d'affaires type photos...etc... appartenant à mon père...  
il faut savoir que mon père n'a jamais donné d'argent à ma mère pour m'élever, ça ne serait que justice...

cordialement  
s.b